



INFORMATIONS STATISTIQUES

LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ À GENÈVE : RÉSULTATS 2011

En 2011, dans le canton de Genève, les établissements médico-sociaux (EMS) ont hébergé 4823 personnes et les établissements pour personnes handicapées et autres (EPH; y compris les personnes alcooliques ou toxicodépendantes) 1 148.

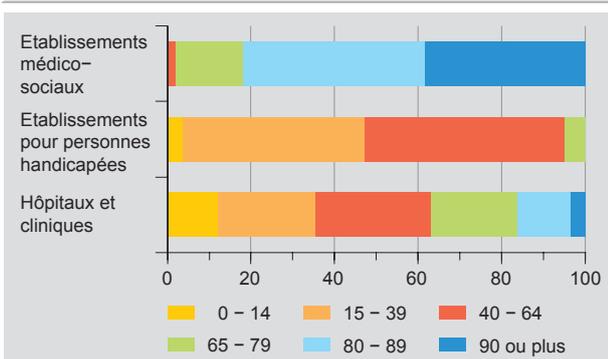
De leur côté, les hôpitaux et cliniques ont traité 87 817 cas, représentant près d'un million de journées.

Près des deux tiers des cas traités dans les hôpitaux et cliniques ont moins de 65 ans. Dans les EMS, huit personnes sur dix ont 80 ans ou plus, alors que près de la moitié des pensionnaires des EPH ont moins de 40 ans.

Les hôpitaux et cliniques comptent 11 458 emplois exprimés en équivalent plein temps, les EMS 3 659 et les EPH 1 555. Quel que soit le type d'établissement de santé, plus de six postes sur dix sont occupés par des femmes.

Répartition des cas traités ou des personnes hébergées, selon le groupe d'âges et le type d'établissement de santé, en 2011

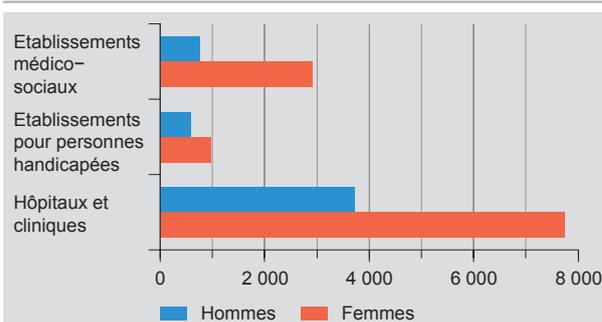
En % Canton de Genève



Source : OFS - Statistique médicale des hôpitaux - Statistique des institutions médico-sociales

Emplois exprimés en équivalent plein temps, selon le sexe et le type d'établissement de santé, en 2011

Totaux annuels Canton de Genève



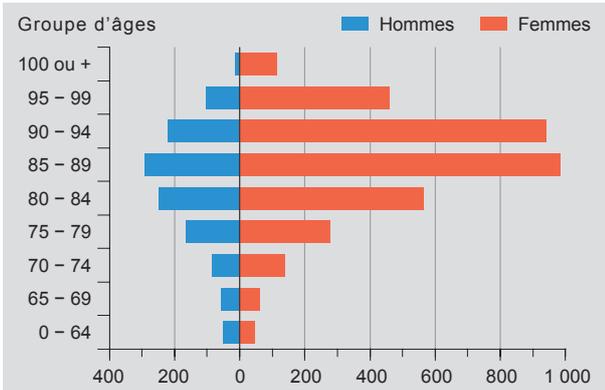
Source : OFS - Statistique des hôpitaux - Statistique des institutions médico-sociales

ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX (EMS)

En 2011, dans le canton de Genève, 4 823 personnes sont hébergées dans un EMS (long séjour uniquement)¹.

Les trois quarts (74 %) des résidents sont des femmes. Plus l'âge augmente, plus la part des femmes parmi les personnes hébergées est importante.

Personnes hébergées dans les établissements médico-sociaux, selon le sexe et le groupe d'âges, en 2011
Totaux annuels Canton de Genève



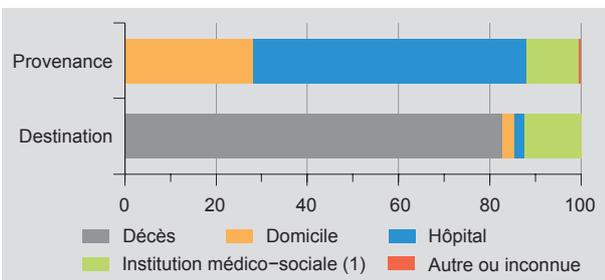
Source : OFS - Statistique des institutions médico-sociales

La clientèle âgée de 80 ans ou plus atteint 82 %. Parmi les 138 résidents centenaires du canton au 31 décembre 2011, 74 personnes sont hébergées dans un EMS (69 femmes et 5 hommes).

A la fin 2011, parmi les personnes âgées de 80 ans ou plus, 14 % vivent dans un EMS et environ 30 % ont reçu des prestations de soins à domicile. Par conséquent, presque 60 % vivent à domicile de façon indépendante et/ou bénéficient d'autres formes de soutien (prise en charge par l'entourage, activité en foyer de jour, etc.).

Environ 1 300 personnes ont intégré un EMS durant l'année 2011. Parmi elles, six sur dix sont entrées à la suite d'un séjour hospitalier.

Répartition des personnes entrées dans un établissement médico-social (EMS), selon la provenance et des personnes sorties, en 2011
En % Canton de Genève



(1) Maison pour personnes âgées, home médicalisé, institution pour personnes handicapées, institution pour personnes dépendantes, établissement pour cas psychosociaux.

Source : OFS - Statistique des institutions médico-sociales

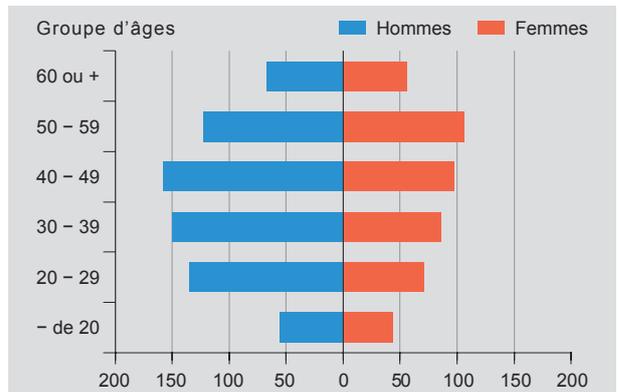
En 2011, 1 141 personnes sont sorties d'un EMS. En toute logique, le décès est le motif de sortie le plus fréquent (83 % des sorties). Les personnes décédées en EMS ont en moyenne 88,6 ans (hommes : 86,0 ans ; femmes : 89,6 ans). A titre de comparaison, l'espérance de vie à la naissance est de 80,0 ans pour les hommes et de 85,0 ans pour les femmes.

Le séjour des résidents dure 3,3 ans en moyenne. Les hommes restent en moyenne moins longtemps que les femmes (2,5 ans contre 3,7 ans).

ÉTABLISSEMENTS POUR PERSONNES HANDICAPÉES (EPH)

Sur les 1 148 personnes hébergées dans les EPH en 2011, 60 % sont des hommes. Le groupe d'âges des 20 à 29 ans est celui qui compte la proportion d'hommes la plus importante (66 %). Près de sept pensionnaires sur dix sont âgés de moins de 50 ans, 20 % ont entre 50 et 59 ans et 11 % ont 60 ans ou plus.

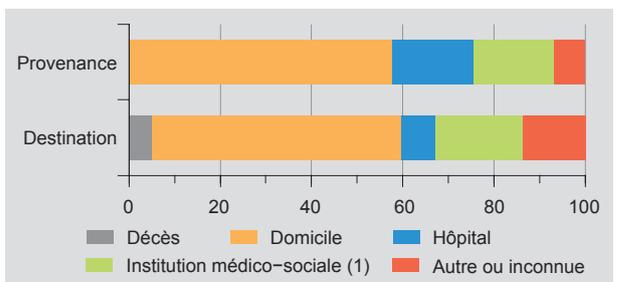
Personnes hébergées dans les établissements pour personnes handicapées, selon le sexe et le groupe d'âges, en 2011
Totaux annuels Canton de Genève



Source : OFS - Statistique des institutions médico-sociales

En 2011, 237 personnes ont intégré un EPH et 177 en sont sorties. Plus de la moitié des personnes entrées dans un EPH proviennent de leur domicile (58 %). Les séjours qui se terminent prennent majoritairement la forme d'un retour à domicile (55 %).

Répartition des personnes entrées dans un établissement pour personnes handicapées, selon la provenance et des personnes sorties, en 2011
En % Canton de Genève



(1) Maison pour personnes âgées, home médicalisé, institution pour personnes handicapées, institution pour personnes dépendantes, établissement pour cas psychosociaux.

Source : OFS - Statistique des institutions médico-sociales

¹ 3 682 résidents au 31 décembre 2011.

HÔPITAUX ET CLINIQUES

Près de 90 000 cas d'hospitalisation² (87 817) ont été traités en 2011, dont 56 % de femmes. Les personnes âgées de 65 ans ou plus représentent 37 % des cas.

Avec 22 338 cas, les cliniques privées prennent en charge un quart des cas du canton. Les établissements publics médicaux (EPM) - Hôpitaux universitaires de Genève et les cliniques de Montana et Joli-Mont - accueillent les trois quart restants.

Les cas traités par les hôpitaux et cliniques représentent 977 497 journées. Ainsi, la durée moyenne de séjour s'élève à 10,3 jours (cliniques privées : 5,5 jours ; EPM : 12,0 jours).

EMPLOIS DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

En 2011, 2 346 personnes sont employées dans les EPH (2 070 au 31 décembre), ce qui correspond à 1 555 emplois exprimés en équivalent plein temps.

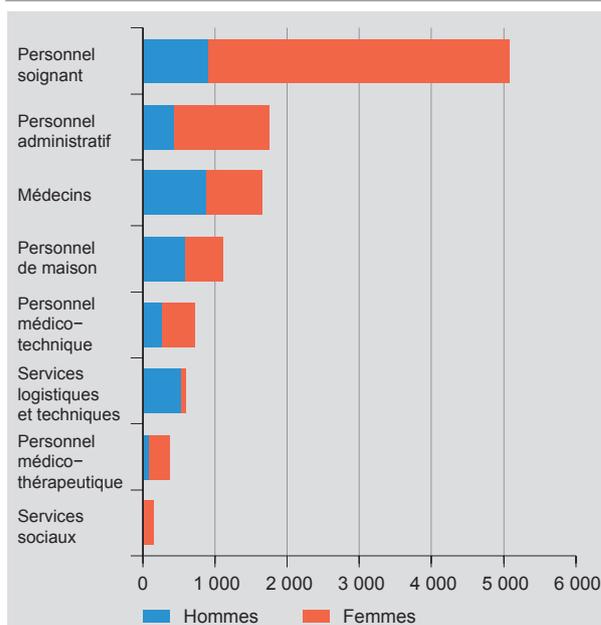
Par ailleurs, 5 709 personnes ont travaillé dans les EMS genevois durant l'année 2011 (4 607 au 31 décembre), ce qui correspond à 3 659 emplois exprimés en équivalent plein temps. Huit employés sur dix sont des femmes.

Les hôpitaux et cliniques genevois comptent 11 458 emplois en équivalent plein temps. Plus des deux tiers (68 %) des emplois sont occupés par des femmes. Les fonctions « services sociaux » et « personnel soignant » sont celles qui accueillent la part la plus importante de femmes (respectivement 86 % et 82 %).

Emplois exprimés en équivalent plein temps dans les hôpitaux et cliniques, selon le sexe et la fonction, en 2011

Totaux annuels

Canton de Genève



Source : OFS - Statistique des hôpitaux

² Cas d'hospitalisation sortis durant l'année. Une personne hospitalisée à plusieurs reprises est comptabilisée comme autant de cas hospitaliers.

SOURCES STATISTIQUES

Les données relatives aux hôpitaux et cliniques proviennent de la statistique des établissements de santé (soins intra-muros), établie par l'Office fédéral de la statistique (OFS) en étroite collaboration avec les cantons. Celle-ci se compose d'un volet médical (*statistique médicale des hôpitaux*), portant sur les cas d'hospitalisation, et d'un volet administratif (*statistique des hôpitaux*), portant davantage sur l'offre de prestation, le personnel et les comptes. Les établissements entrant dans le champ d'investigation de la statistique à Genève sont, d'une part, les établissements publics médicaux (EPM), composés des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG-soins aigus, HUG-soins psychiatriques, HUG-soins subaigus et continus) et des cliniques genevoises de Joli-Mont et Montana et, d'autre part, des cliniques privées.

La statistique administrative a été totalement révisée en 2010. Par conséquent, certains résultats ne sont plus comparables avec les années antérieures.

Les données relatives aux établissements médico-sociaux (EMS) et aux établissements pour personnes handicapées et autres (EPH) du canton de Genève proviennent de la *statistique des institutions médico-sociales*. Conduite également par l'Office fédéral de la statistique (OFS), en collaboration étroite avec les cantons, cette statistique consiste en un relevé exhaustif des activités intra-muros des institutions médico-sociales. Le relevé porte essentiellement sur l'offre de prestations, le personnel employé, les personnes hébergées et la comptabilité.

COMPLÉMENTS D'INFORMATION

Des compléments d'information (tableaux et graphiques) peuvent être consultés sur le site Internet : http://www.ge.ch/statistique/domaines/apercu.asp?dom=14_02_1

Département des finances

Office cantonal de la statistique (OCSTAT) • Case postale 1735 • 1211 Genève 26

Tél. +41 22 388 75 00 • statistique@etat.ge.ch • www.ge.ch/statistique

Responsable de la publication : Roland Rietschin

Dans la conduite de ses activités, l'OCSTAT s'est engagé à respecter la Charte de la statistique publique de la Suisse.

© OCSTAT, Genève 2013. Utilisation des résultats autorisée avec mention de la source

INFORMATIONS STATISTIQUES

N° 27 – MAI 2013

17.05.2013

